



AUTHENTI' CITY

VILLE DE SPA
Service de l'Urbanisme

**Arrêté ministériel du 3 janvier 2022 approuvant la
décision du Conseil communal du 14 octobre 2021
adoptant définitivement le Schéma d'Orientation Local
(S.O.L.) dit de « Mambaye – Hoctaisart »**

L'Arrêté ministériel du 3 janvier 2022 approuvant la décision du Conseil communal du 14 octobre 2021 adoptant définitivement le Schéma d'Orientation Local (S.O.L.) dit de « Mambaye – Hoctaisart », est consultable au service urbanisme du lundi au vendredi de 9h à 12h et le mercredi après-midi de 13h30 à 17h30.

En raison de la lutte contre la pandémie de Covid-19, **la consultation du dossier se fera UNIQUEMENT sur rendez-vous**. Celui-ci doit être pris **au plus tard 24 heures à l'avance** auprès de Monsieur FONDEUR, Chef de service administratif Urbanisme, téléphone : 087/79.53.77, mail : frederic.fondeur@villedespa.be ou auprès de Monsieur VANDESCHRICK, Conseiller en Aménagement du Territoire et Urbanisme, téléphone : 087/79.53.98, mail : urbanisme@villedespa.be

Le dossier est consultable **du 18 janvier 2022 au 7 février 2022**.

Le mardi 18 janvier 2022

La Bourgmestre,

S. DELETTRE